



# Analyse du budget fédéral de 2008 par le Congrès du travail du Canada

## Ce que nous voulions

Le CTC a indiqué que le budget devait servir principalement à régler la crise de l'emploi croissante et à commencer à combler l'écart grandissant rapidement entre l'élite patronale et les familles travailleuses ordinaires.

La crise de l'emploi du secteur manufacturier et de l'industrie forestière est de plus en plus marquée et le chômage augmentera rapidement à mesure que l'activité économique des États-Unis ralentit et que les effets de la valeur élevée du dollar canadien s'intensifient. Nous avons dit que le budget devait stimuler l'investissement dans le secteur manufacturier en favorisant des stratégies de développement sectoriel dans des industries clés telles que l'industrie forestière et celle de l'automobile. Il nous faut des mesures très ciblées pour stimuler les vrais investissements plutôt que de nouvelles réductions générales de l'impôt des sociétés dont bénéficient principalement le secteur de l'énergie en pleine expansion et les banques.

Nous avons dit que le budget devait prévoir d'importants investissements dans l'infrastructure environnementale jumelés à des politiques d'achat au Canada. Il nous faut des investissements majeurs dans l'infrastructure municipale de base, les transports en commun, les économies d'énergie et les énergies renouvelables afin de nous attaquer à des problèmes environnementaux clés en même temps que nous bâtissons des industries nouvelles et créons des emplois.

La part du lion des gains économiques réalisés depuis une décennie est allée au 1 % des Canadiens et Canadiennes ayant les revenus les plus élevés alors que les salaires et le niveau de vie des familles travailleuses canadiennes ont stagné. Les allègements d'impôt inéquitables ont accru l'inégalité des revenus et compromis les services publics. Nous avons préconisé des taux d'imposition du revenu plus élevés pour les personnes à revenu très élevé, une augmentation des crédits d'impôt pour enfants et des crédits d'impôt sur le revenu des petits salariés, et des prestations d'assurance-emploi qui donneraient plus d'argent aux personnes qui en ont le plus besoin.

Nous avons indiqué que le budget devait renverser la tendance au retrait du gouvernement fédéral des domaines qui importent le plus aux familles travailleuses et financer un programme national de garde d'enfants et d'éducation de la petite enfance, des soins à domicile pour nos personnes âgées, des logements à prix abordable et un régime national d'assurance-médicaments.

Les investissements que nous avons réclamés seraient beaucoup plus utiles aux travailleurs et travailleuses que des allègements d'impôt tels que la réduction de 2 % de la TPS, qui nous coûte plus de 12 milliards de dollars par année, et la réduction de l'impôt sur les sociétés qui nous coûtera 15 milliards de dollars par année une fois pleinement en vigueur.

## **Ce que nous avons eu - tour d'horizon des priorités des Conservateurs**

Le clou du budget est un nouvel instrument d'épargne exempt d'impôt qui commence à petite échelle mais qui finira par mettre à l'abri de l'impôt sur le revenu une forte proportion des revenus de placement. Cela fera perdre des milliards de dollars de recettes fiscales mais ne servira guère aux familles travailleuses ordinaires qui ne réussissent à

épargner que très peu en dehors des régimes de retraite professionnels et des REER.

Le budget n'aide pour ainsi dire pas à régler la crise de l'emploi de plus en plus profonde dans le secteur manufacturier et l'industrie forestière, investit de très faibles montants dans les nouveaux programmes d'infrastructure environnementale générateurs d'emplois et réduit les dépenses des programmes gouvernementaux actuels.

### **Réduire la dette ou investir dans les emplois et les personnes?**

Même les sources des avis économiques les plus orthodoxes – le Fonds monétaire international et la revue *The Economist* – s'interrogent sur l'obsession des Libéraux et des Conservateurs de réduire la dette. Il a été écrit dernièrement dans ce magazine que « le Fonds monétaire international, qui a longtemps été un partisan acharné de la discipline budgétaire... incite d'autres pays à dresser leurs propres plans budgétaires au cas où les perspectives mondiales s'assombriraient... de nombreux pays ont une latitude inusitée pour ce qui est de puiser dans les coffres de l'État. S'ils y sont contraints, ils le devraient. Des pays tels que la Chine et le Canada ont la capacité de contrer eux-mêmes tout ralentissement très marqué. Ils ne devraient pas compter sur les États-Unis pour le faire à leur place ».

Ce budget utilise l'énorme excédent de 2007-2008 (13 milliards de dollars) principalement pour réduire la dette, qu'il fera diminuer de 10,3 milliards de dollars. Cette somme aurait pu servir à financer les investissements majeurs que nous avons demandés et à venir en aide à une économie en perte de vitesse. Le budget n'affecte que 2,7 milliards de dollars d'excédent aux nouvelles dépenses et aux mesures fiscales.

Puisque les réductions d'impôt, principalement déjà annoncées, commenceront à faire sentir leur plein effet cette année financière et la prochaine, l'excédent sera ramené à un peu plus de 2 milliards de dollars en 2008-2009 et à un peu plus de 1 milliard de dollars en 2009-2010. M. Flaherty ne promet plus de réduire la dette de 3 milliards de dollars cette année et la prochaine, comme il le conviendrait en raison du ralentissement économique et de la possibilité de récession.

## **Comptes d'épargne libres d'impôt (CÉLI)**

C'est l'élément-vedette du budget. À partir de 2009, les Canadiens et les Canadiennes pourront porter un maximum de 5 000 \$ par année (indexé sur l'inflation) à un compte spécial, et les revenus tirés de ce compte seront exonérés d'impôt sur le revenu des particuliers. Les droits de cotisation inutilisés pourront être reportés et tout retrait effectué pourra être compensé par des cotisations ultérieures. En 20 ans, les gens pourront avoir cotisé pour bien plus de 100 000 \$ à pareil compte.

Du point de vue de la personne moyenne ayant épargné une modeste somme dans un compte bancaire ou un CPG, l'impôt ménagé sur les intérêts sera minime. Toutefois, les personnes dont les revenus se situent dans la tranche la plus élevée pourront épargner 5 000 \$ chaque année et réinvestir les intérêts. L'impôt ménagé atteindra des sommes importantes avec le temps. Une personne âgée à revenu élevé (supérieur à environ 60 000 \$) subit actuellement une récupération fiscale de ses prestations de Sécurité de la vieillesse mais pourra y échapper ainsi qu'économiser de l'impôt sur le revenu en épargnant dans les nouveaux comptes. Ce sont les personnes âgées qui bénéficieront d'environ la moitié des avantages, mais surtout celles qui ont une très forte sécurité financière. L'industrie financière, qui impose déjà des frais très élevés à l'égard des REER et des fonds communs de placement, sera ravie d'avoir un nouveau produit à vendre.

L'héritage que M. Flaherty laissera à la population canadienne comprendra non seulement une assiette fiscale rétrécie par la réduction de l'impôt sur les sociétés et de la TPS mais aussi un nouvel instrument financier qui, avec le temps, permettra aux riches d'économiser beaucoup d'impôt. Le budget indique effectivement que la combinaison de la nouvelle mesure et des REER finira pas mettre à l'abri de l'impôt les revenus de placements de 90 % des Canadiens et Canadiennes. Les autorités estiment que les recettes fiscales fédérales diminueront de 3 milliards de dollars par année d'ici vingt ans.

### **Aucune mesure aidant vraiment à régler la crise de l'emploi dans le secteur manufacturier et l'industrie forestière**

Comme prévu, M. Flaherty a prolongé la radiation rapide des nouveaux investissements dans les machines et le matériel et a modifié quelque peu le crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental. La radiation accélérée temporaire sur deux ans des investissements dans les machines et le matériel de fabrication ou de transformation n'est toutefois prolongé pleinement que d'une année entière et de façon réduite pour deux autres années. Cela a attiré des reproches justifiés des Manufacturiers et Exportateurs du Canada. Une légère amélioration a été apportée au crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental dans le cas des petites entreprises.

Un petit Fonds d'innovation dans le secteur de l'automobile consacra à peine 50 millions de dollars par année à la R-D dans ce secteur. Bien que la création du Fonds constitue une reconnaissance symbolique de la réalité de la crise du secteur et du besoin d'une stratégie sectorielle, ce montant est immensément inférieur à ce que les TCA, l'industrie de l'automobile et le gouvernement de l'Ontario jugent nécessaire pour stimuler de grands investissements nouveaux et maintenir des emplois.

Aucune nouvelle mesure n'est annoncée pour aider l'industrie forestière au-delà de l'affectation déjà annoncée d'un milliard de dollars à la Fiducie pour le développement communautaire. Dix milliards de dollars seront dépensés en deux ans pour faire la promotion du secteur forestier du Canada en tant que modèle environnemental à l'échelle mondiale.

L'Initiative ciblée pour les travailleurs étrangers, qui devait prendre fin, sera prolongée jusqu'en 2012 au coût de 90 millions de dollars (30 millions de dollars par année, soit 5 millions de dollars de moins que ce que prévoit le programme actuel). Elle assure une formation et une aide à l'adaptation – mais non un soutien du revenu – aux travailleurs et travailleuses âgés mis à pied dans des communautés à industrie unique où le taux de chômage est élevé. Aucune amélioration n'a été apportée aux prestations d'a.-e. ou aux programmes de formation des travailleurs et travailleuses.

## **Infrastructure et environnement**

L'actuel transfert aux municipalités des fonds découlant de la taxe sur l'essence, qui représente près de 2 milliards de dollars par année et qui devait expirer en 2013-2014, deviendra permanent. C'est moins que le 1 % de la TPS, correspondant à 6 milliards de dollars par année, que réclamaient les municipalités. Un maximum de 500 millions de dollars sera affecté à es projets de transports en commun à Toronto, à Vancouver et à Montréal.

Le budget annonce de faibles mesures relatives à l'environnement et au changement climatique, y compris la mise en oeuvre de contrôles des émissions industrielles, 250 millions de dollars pour la démonstration de la technologie de capture et de stockage de CO<sub>2</sub> et 300 millions de dollars destinés à l'EACL pour appuyer la mise en valeur de nouvelles sources d'énergie nucléaire. Le remboursement pour les voitures économiques expirera à la fin de cette année.

## **Compte d'assurance-emploi (a.-e.) distinct : la disparition de l'excédent de l'a.-e.**

Le gouvernement sépare le Compte d'a.-e. des Comptes publics à partir de 2009, et tout excédent – à partir de ce moment seulement – sera gardé et investi de manière à payer les coûts du Régime d'a.-e. Le Compte sera administré par une nouvelle société d'État, la Commission canadienne de financement de l'assurance-emploi. Le Compte aura initialement une réserve de 2 milliards de dollars – infiniment moins que les 57 milliards d'excédent du Compte d'a.-e. actuel – et cette somme ne sera mise à la disposition du Compte par le gouvernement qu'à condition que les cotisations aient été haussées en cas de baisse des revenus. Il n'est pas indiqué qui fera partie de la Commission et il n'est pas garanti que le gouvernement renflouerait le Compte en cas de récession grave et prolongée. Les autorités disent que les commissaires de l'a.-e. représentant les travailleurs et travailleuses et les employeurs continueront de remplir leur fonctions autres que la fixation des taux et pourront être consultés sur les nominations à la nouvelle Commission. Cette mesure sera mise en oeuvre à l'adoption de la loi d'exécution du budget.

## **Compressions des dépenses**

Le budget finance les nouvelles initiatives grâce à des compressions plutôt marquées des dépenses actuelles. Il s'agira de 386 millions de dollars par année une fois qu'elles auront été entièrement mises en oeuvre. Près de la moitié de l'effet se fera sentir dans les programmes de développement international (ACDI), même si cette somme sera censément réaffectée à partir d'autres programmes d'aide au développement. En fait, on tient la promesse d'affecter 450 millions de dollars en trois ans au Fonds mondial contre le VIH/SIDA en comprimant d'autres programmes. Des compressions importantes seront pratiquées à Statistique Canada, Parcs Canada, Patrimoine Canada et

l'Agence canadienne d'inspection des aliments et il y aura lieu de les examiner de près. Par suite des compressions, le total des dépenses de programmes fédérales sera légèrement inférieur aux prévisions du budget de 2007 en dépit d'une foule d'annonces mineures.

## **Santé**

Le budget de 2008 n'aide nullement à défendre les soins de santé publics ni à régler la crise de l'interminable hausse des prix des produits pharmaceutiques. Il légitime plutôt la prestation de services de santé par des entreprises privées en leur offrant des allègements d'impôt. Les soins de santé de base actuellement fournis par des professionnels de la santé réglementés par la province sont exonérés de la TPS/TVH. Le budget de 2008 assujettit à la même exonération les services de santé fournis par des entreprises privées. De plus, il exempte de la TPS/TVH les produits pharmaceutiques prescrits par toute personne ayant un brevet délivré par une province ou un territoire (et non seulement les pharmaciens et les pharmaciennes). Ces mesures coûteront 30 millions de dollars en deux ans à partir de 2008-2009.

Le budget prévoit une augmentation du crédit d'impôt pour frais médicaux qui représente 10 millions de dollars en deux années à partir de 2008-2009. La seule réponse du gouvernement à la crise des soins de longue durée consiste à accorder un remboursement de TPS/TVH à l'achat et à la rénovation d'établissements de soins prolongés. Cela correspondra à une réduction des recettes fiscales de 15 millions de dollars par année de 2007-2008 à 2009-2010.

Le gouvernement entend intégrer les systèmes d'éducation et de santé des Autochtones aux systèmes des provinces et des territoires en concluant des accords avec des partenaires autochtones et provinciaux ou territoriaux. Cela cadre avec la volonté du gouvernement fédéral de se dérober à l'une de ses principales responsabilités en matière de

prestation de soins de santé publics et cela renforce d'autres politiques d'assimilation et fondées sur les forces du marché que l'on trouve à l'égard des Autochtones dans l'ensemble du budget.

Le programme « aucun enfant oublié » consacre 3 millions de dollars aux bracelets d'identification MedicAlert des enfants.

Le budget de 2008 offre des stimulants fiscaux aux entreprises pour qu'elles donnent des médicaments à des organisations caritatives étrangères au moins six mois avant la date d'expiration de ces médicaments.

## **Immigration**

Le budget de 2007 a affecté un total de 98 millions de dollars (en deux ans) à l'augmentation de la capacité du Canada d'absorber des travailleurs et travailleuses migrants à titre temporaire en réponse aux pénuries de main-d'oeuvre qui existent d'après les employeurs. Cette somme était destinée à accélérer le traitement des demandes de travailleurs et travailleuses temporaires présentées par les employeurs, à permettre à des travailleurs et travailleuses migrants temporaires de demander le statut de résident permanent et à adapter le système de reconnaissance des titres de compétences obtenus à l'extérieur à l'intérêt grandissant des employeurs à l'égard de la main-d'oeuvre qualifiée venant d'autres pays. Selon cette approche, le budget de 2008 affecte 22 millions de dollars supplémentaires au cours des deux prochaines années, portant le total à 37 millions de dollars en 2012-2013, pour établir un système d'immigration juste-à-temps, comme le budget l'indique carrément.

Les fonds en question sont destinés à accélérer le traitement des demandes de permis de travail dans le cadre du Programme concernant les travailleurs étrangers temporaires (PTET), à attirer plus d'étudiants et

d'étudiantes d'autres pays, à traiter des visas d'étudiant ou d'étudiante et à accélérer le traitement des demandes de statut de résident permanent.

Ce qui est clairement indiqué, c'est que les migrants et les migrantes et les étudiants et les étudiantes dont les compétences et les talents sont nécessaires à l'économie canadienne doivent être les principaux bénéficiaires des modifications. Cependant, le budget n'affecte pas de ressources à la surveillance de la conformité des employeurs dans le cadre du PTET. Comme le budget précédent, le budget de 2008 ne traite pas de l'élimination de l'arriéré de plus de 200 000 demandes de statut de résident permanent présentées en vertu de la catégorie de la réunion des familles et de celle des raisons d'ordre humanitaire du système d'immigration.

## **Aide internationale**

Le gouvernement dit qu'il désire honorer son obligation à doubler l'aide internationale d'ici 2010-2011. Toutefois, il a abandonné, à toutes fins utiles, l'engagement de longue date du Canada à consacrer 0,07% de son revenu national aux programmes d'aide internationale.

Une des dynamiques inquiétantes du budget est la façon dont il ampute les budgets actuels des ministères et organismes d'aide internationale du Canada pour financer le respect d'engagements à d'autres égards. Par exemple, le gouvernement entend réduire le personnel du MAECI et réaffecter les fonds à l'étranger. De plus, l'examen des ministères fédéraux a comporté la réduction de 59,1 millions de dollars des budgets de l'Agence canadienne de développement international et du Centre de recherches pour le développement international. Ces fonds ont été affectés au respect de l'engagement préalable à accroître l'aide internationale. De cette somme, 44,0 millions de dollars doivent être consacrés au Fonds mondial contre le VIH/SIDA et pour la santé.

## Sécurité et défense

Le gouvernement a maintenu son engagement à accroître les dépenses relatives à la surveillance, au contrôle, à la mise à exécution et à la sécurité au Canada et à l'étranger. C'est un thème que l'on trouve dans l'ensemble du budget et qui nécessite une analyse plus poussée. Pour prendre un exemple intéressant, le gouvernement indique clairement au début du budget qu'il entend adopter une loi liant ses propres mains dans les domaines relevant de la compétence provinciale mais cela ne l'empêche pas de financer l'embauche de 2 500 agents et agentes de police dans les provinces et les territoires.

Le budget de l'année dernière ayant accru massivement les fonds consacrés aux opérations et aux achats de la défense, le budget de cette année porte l'augmentation annuelle automatique de la défense de 1,5% à 2% à partir de 2011-2012. Il affecte 43 millions de dollars au Centre de la sécurité des télécommunications et offre à l'industrie privée des incitations à investir dans la recherche-développement de technologies de surveillance et de sécurité.

Ce programme en matière de sécurité affecte en outre des ressources supplémentaires à la sécurité et à la surveillance à la frontière. Le gouvernement permettra l'incorporation de données biométriques aux visas délivrés à des ressortissants étrangers qui entrent au Canada. Il accroît le budget de la sécurité à la frontière, des nouveaux documents frontaliers à technologie de pointe, de la sécurité des Grands Lacs et des garde-frontière de 145 millions de dollars en deux ans. De plus, il maintient son engagement antérieur à affecter 29 millions de dollars aux accords sur le PSP conclus à Montebello.

Le budget accroît de 100 millions de dollars l'aide à la police et à l'armée nationale de l'Afghanistan, ce qui porte le budget de l'aide canadienne à l'Afghanistan à 280 millions de dollars en 2008-2009.

## **Pouvoir de dépenser fédéral**

Le budget engage de nouveau le gouvernement à restreindre l'utilisation du pouvoir de dépenser fédéral aux programmes à frais partagés dans les domaines du ressort provincial exclusif.

## **Bourses étudiantes et éducation postsecondaire**

Ce qui semble être une mesure légèrement progressiste, c'est que le programme des bourses d'études du millénaire sera remplacé par un nouveau programme de bourses étudiantes à partir de 2009-2010 auquel plus de 400 millions de dollars par année seront affectés en 2013-2014. Les bourses d'un maximum de 250 \$ par mois seront fondées sur un examen du revenu afin de profiter aux familles à revenu faible ou moyen. Les modalités seront établies avec les provinces.

De modestes montants sont affectés aux bourses d'études de doctorat (y compris pour les étudiants et les étudiantes étrangers) et à la recherche universitaire.

## **Pauvreté et inégalité**

M. Flaherty n'a pas amélioré la plupart des programmes de soutien du revenu s'adressant aux Canadiens et Canadiennes à faible revenu, même si les personnes âgées à faible revenu pourront désormais gagner 3 500 \$ (plutôt que 500 \$) avant de perdre le droit au Supplément de revenu garanti. Le budget prévoit en outre quelques annonces mineures favorisant les Autochtones du Canada et les personnes ayant un handicap.

am:sepb\*225/H:\Communications\Press-08\02-26BudgetReaxAnalysisFr.wpd